

nier toute originalité et toute couleur locale, parce qu'elle sera tout bonnement française au lieu d'être iroquoise ; parce qu'elle s'avisera de parler d'autre chose que des sauvages ; parce qu'enfin, elle ne sera pas un éternel pastiche comme ces fameuses traductions de poèmes qui n'ont jamais existé..."

La prédiction se réalise.

\*\*\*

Outre les fautes de français relevées par M. Dunn dans l'article de M. Michel, qui se moque de notre langage, on peut citer les suivantes, tirées des premiers journaux de Paris.

On massacre la langue française ailleurs qu'au Canada.

C'est le *Journal de l'Instruction publique* qui nous fournit cette pièce curieuse :

“ M. Gladstone a démenti le bruit que la reine et le prince de Galles aient envoyé leurs félicitations au Prince de Prusse,” (*Le Journal de Paris* du 28 février 1871.)

Il fallait “ eussent envoyé.”

“ Le gouvernement qui s'appliquera à transiger les questions irritantes.” (*L'Opinion nationale* du 31 janvier 1871.)

Le verbe transiger requiert “ sur ” ou “ avec ” après lui ; il n'est point actif.

“ Les efforts de la France devaient être dirigés autrement qu'ils l'ont été.” (*La Gazette de France* du 2 février 1871.)

Avec la négation : “ qu'ils ne l'ont été.”

“ Il est de cet idéal comme de tous les autres.” (*Le Temps* du 7 février 1871.)

Écrivez : “ il en est.”

“ Tout cela est bien élémentaire, bien naïf ; on est pardonna-ble de ne l'avoir pas inventé.” (*L'Avenir national* du 18 février 1871.)

Dites : “ excusable ” au lieu de “ pardonnable.”

“ Si les paysans votent, on les fera voter la liste prussienne.” (*Le Gaulois* du 20 février 1871.)

Mettez : “ on leur fera voter,” et non “ on les fera voter.”

“ Coupable d'un crime, comme vous allez en lire les détails.” (*La Patrie* du 22 février 1871.)

Il faut écrire : “ comme celui dont vous allez lire les détails.”

“ L'interdit n'est pas encore levé, je défie quiconque d'expé-